





Nationalité Française

du titulaire :

140198A011630PATRICIA<<ROSE6305305F2

Adresse : 1 RUE CHARLES OHLEN - PK6
NOUMÉA (988)

Carte valable jusqu'au : 19.01.2029
délivrée le : 21.01.2014

par : HT CIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE (988)

Signature de l'autorité :



AXA Banque
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE IBAN

Partie réservée au destinataire du relevé

M OU MME MONTESANO SERGE
61 ROUTE DE BEZIERS
34430 ST JEAN DE VEDAS

RIB

<i>Banque</i>	<i>Guichet</i>	<i>N° de compte</i>	<i>Clé RIB</i>
12548	94001	030569419 40	55

Domiciliation **AXA Banque**
94138 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

Devise **EUR**

IBAN **FR76 1254 8940 0103 0569 4194 055**

BIC **AXABFRPPXXX**



DEMANDE DE FINANCEMENT

Exemplaire Prêteur
A RENVoyer

N° de dossier de l'Emprunteur :

Souscrit auprès de BNP Paribas Personal Finance, ci-après dénommé le prêteur
Etablissement de crédit - SA au capital de 561 882 202 euros - 542 097 902 R.C.S Paris
Siège social : 1, boulevard Haussman - 75009 Paris
N° ORIAS : 07 023 128 (www.orias.fr) - N° ADEME : FR200182_03KLJL

Le Vendeur ou le Prestataire de service :

Nom vendeur :
Numéro vendeur :
Nature juridique : **SAS SFTE**
Capital social :
dont le siège social est : **techniparc de la bastidonne
chemin de l'aumône vieille
13681 AUBAGNE CEDEX
siret 391 953 023 00044**

Numéro Siren :

Ville RCS :

L'Emprunteur/L'Acheteur ci-après dénommé l'« Emprunteur » ou l'« Acheteur » :

Civilité, Nom, Prénoms :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : à :

Adresse :

Le Co-emprunteur

Civilité, Nom, Prénoms :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : à :

Adresse :

Les termes « Emprunteur » et « Acheteur » utilisés dans le présent document désignant aussi bien l'Emprunteur que le Co-emprunteur.

Description du bien ou de la prestation de service :

Le descriptif doit être suffisamment détaillé et doit correspondre à ce qui est indiqué dans le bon de commande ainsi que dans le contrat de crédit.

Le soussigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service, après avoir été informé par le Prêteur de l'acceptation du crédit dans le délai visé à l'article L. 312-52 du code de consommation, certifie sous sa responsabilité :

- Que la livraison du bien à l'Acheteur et/ou la réalisation de la prestation de service a été réalisée conformément au contrat de vente conclu par ce dernier.
- Que l'offre de contrat de « crédit accessoire à une vente » a été signée par l'Emprunteur :
 - ☐ dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service ou en foire et salon.
 - Que dans le cadre d'une vente réalisée dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service l'Acheteur : ☐ a demandé ☐ n'a pas demandé à être livré immédiatement dans les conditions prévues aux articles L. 312-47 et R. 312-20 du Code de la consommation, ramenant le délai de rétractation à la date de livraison du bien et/ou de la réalisation de la prestation de service, lequel ne peut jamais être inférieur à 3 jours ou excéder 14 jours.
 - ☐ au domicile de l'Emprunteur ou dans tout autre lieu que l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service.
 - ☐ par une technique de communication à distance (en Vente à Distance).

- Que le montant du versement comptant a été intégralement versé par l'Acheteur.

En conséquence, le soussigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service :

- demande au Prêteur de procéder à la mise à disposition des fonds d'un montant [redacted] au titre du contrat de crédit ci-dessus référencé.
- se reconnaît responsable et s'engage à rembourser le Prêteur, à sa première demande, à concurrence du montant total du financement et de toutes autres sommes stipulées au contrat de vente signé par l'Acheteur :
 - au cas où les stipulations ci-dessus n'auraient pas été respectées.
 - en cas d'inexactitude dans les informations mentionnées sur l'offre du contrat de vente ainsi que sur les présentes, ou tout autre document.

Le Vendeur ou le Prestataire de service

[Signature and stamp of the Vendeur or Prestataire de service]

SAS SFTE
techniparc de la bastidonne
chemin de l'aumône vieille
13681 AUBAGNE CEDEX
siret 391 953 023 00044

ATTESTATION DE LIVRAISON

L'Emprunteur/Acheteur reconnaît en signant la présente attestation sans réserve :

- que la livraison du bien et/ou la fourniture de la prestation de service ci-dessus désigné(e) a été pleinement effectuée conformément au contrat principal préalablement conclu avec le Vendeur ou le Prestataire de service ;
- que cette livraison ou fourniture est intervenue le : [redacted]

Il reconnaît que conformément à l'article L. 312-48 du code de la consommation ses obligations au titre du contrat de « crédit accessoire à une vente » ci-dessus réfi effet à compter de la livraison du bien ou de la fourniture de la prestation de service. En conséquence, il demande au Prêteur, par la signature de la présente attestation d'Emprunteur, de procéder à la mise à disposition des fonds au titre dudit contrat de « crédit accessoire à une vente »

Fait à :

[Signature and stamp of the Emprunteur/Acheteur]